

# Projet pédagogique IFAS CHU de Lille



Le projet pédagogique est défini à partir des compétences de l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié et selon les orientations et objectifs développés par l'Institut de Formation aides soignants du C.H.R.U. de Lille

## Suivi pédagogique Evaluation

### Compétences

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Apprécier l'état clinique de la personne
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne

- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes

- Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage

- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires et médico-sociaux

### Objectifs

- ✓ Adapter les soins en fonction des ressources.
- ✓ Assurer les gestes élémentaires de survie.
- ✓ Participer à l'éducation sanitaire des personnes.
- ✓ Evaluer la qualité de ses activités.

- ✓ Appliquer les principes d'ergonomie dans la manutention des personnes et du matériel.

- ✓ Mieux se connaître.
- ✓ Participer à l'accueil des personnes soignées et leur famille.
- ✓ Adapter son mode de relation aux personnes et aux situations
- ✓ Participer à l'humanisation des conditions de vie des personnes soignées à l'hôpital, à domicile ou dans une structure d'hébergement.
- ✓ Se situer dans l'organisation du service de soins infirmiers et dans l'organisation hiérarchique.
- ✓ Situer son domaine de compétence dans le cadre du rôle propre infirmier.
- ✓ Respecter les règles de la profession.

- ✓ Appliquer les protocoles en matière d'hygiène
  - personnelle
  - de l'environnement
- ✓ Appliquer les règles de sécurité pour éviter les contaminations professionnelles, à l'occasion d'exposition aux liquides biologiques.



## Suivi pédagogique Evaluation (suite)

| Compétences  | Objectifs   |
|--|---|
| ● Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins | ✓ Structurer les informations recueillies en se référant au modèle conceptuel en soins infirmiers de Virginia Henderson.<br>✓ Transmettre les informations en utilisant les outils de soins spécifiques et un vocabulaire adapté.   |
| ● Organiser son travail dans une équipe pluriprofessionnelle                               | ✓ Situer son rôle au sein de l'équipe pluridisciplinaire, hospitalière ou extra hospitalière, en collaboration avec l'infirmier (e).<br>✓ Etablir avec ses collègues un mode de relation propice au travail en équipe.<br>✓ Contribuer au projet de service ou de pôle et participer au conseil de service ou de pôle.<br>✓ S'organiser dans le travail qui lui est imparti.<br>✓ Prendre des initiatives à sa mesure et faire face aux situations imprévues. |
| ● Participer aux activités d'animation.  | ✓ Intégrer la dimension animation dans l'approche de la personne soignée et la réalisation des soins.<br>✓ Elaborer et évaluer un projet d'animation en tenant compte du projet d'établissement.  |

### Modalités pour les mises en situation professionnelles (MSP)

Chaque MSP normative est précédée d'une MSP formative.

#### A partir de l'observation du jour et de l'analyse de la situation :

- Présenter le projet de soins de la personne
- Proposer des actions adaptées et argumentées,
- Proposer une évaluation et un réajustement éventuel

#### → Pour les élèves suivant un parcours intégral :

- Les 2 MSP du Module 1 : Formative et Normative : Présenter 2 personnes soignées
- Les 2 MSP du Module 3 : Formative et Normative : Présenter 3 personnes soignées

#### → Pour les élèves suivant un parcours partiel issus d'un Baccalauréat Professionnel ASSP et SAPAT :

- La 1<sup>ère</sup> MSP Formative : Présenter 2 personnes soignées
- La 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> MSP du Module 3 : Formative et Normative : Présenter 3 personnes soignées